

Motion N° 1415

Programme Bâtiments 2022 : il faut maintenir le rythme d'assainissement ! lvan Godat (Verts)

On n'est qu'au début du mois de février et l'enveloppe du Programme Bâtiments est déjà presque vide! La raison est simple, il a fallu puiser dans le crédit de 2022 pour absorber l'importante liste d'attente issue de 2021. Vue sous l'angle de la transition énergétique et de la protection du climat, cette nouvelle est réjouissante car elle signifie que de plus en plus de propriétaires assainissent leur bâtiment ou remplacent leur chauffage à énergie fossile par des installations renouvelables. Et pour atteindre les objectifs que la Suisse s'est fixés, une accélération de la cadence est indispensable.

Autant dire que la réaction du Gouvernement à cette situation - aucun crédit supplémentaire pour 2022, suppression de la liste d'attente et redimensionnement du Programme Bâtiments - est un signal catastrophique pour la protection du climat. D'autant plus lorsque l'on sait que l'argent investi par le canton dans ce domaine débloque des montants important de la part de la Confédération.

Afin de maintenir le rythme d'assainissement des bâtiments dans le canton et ainsi se donner une chance d'atteindre nos objectifs climatiques, nous demandons au Gouvernement

- 1. de maintenir une liste d'attente pour 2022 et les années suivantes
- 2. de renoncer au redimensionnement du Programme Bâtiments 2022
- 3. de soumettre au Parlement dans les plus brefs délais un crédit supplémentaire en faveur du Programme Bâtiment qui permette de répondre à toutes les demandes de subventions qui seront déposées durant l'année 2022.

Ivan Godat (Verts)

Urgence demandée

Etant donné que cette motion traite du Programme Bâtiments de l'année en cours, il est indispensable qu'elle soit traitée lors de la prochaine séance plénière du Parlement afin qu'en cas d'acceptation les crédits supplémentaires soient à disposition dès que le crédit voté au budget 2022 sera épuisé, ce qui a de bonnes chances d'arriver durant le premier trimestre.

Co-signataires

- Christophe Schaffter (CS-POP)
- Christelle Baconat (Verts)
- Raphaël Breuleux (Verts)
- Rémy Meury (CS-POP)
- Ivan Godat (Verts)
- Magali Rohner (Verts)
- Tania Schindelholz (CS-POP)
- Baptiste Laville (Verts)

- Philippe Bassin (Verts)
- Pauline Godat (Verts)
- Hanno Schmid (Verts)
- Céline Robert-Charrue Linder (Verts)
- Roberto Segalla (Verts)
- Sonia Burri-Schmassmann (Verts)

Intervention déposée officiellement le 16 février 2022

Documents annexés